La Rubrique du Malin Pêcheur

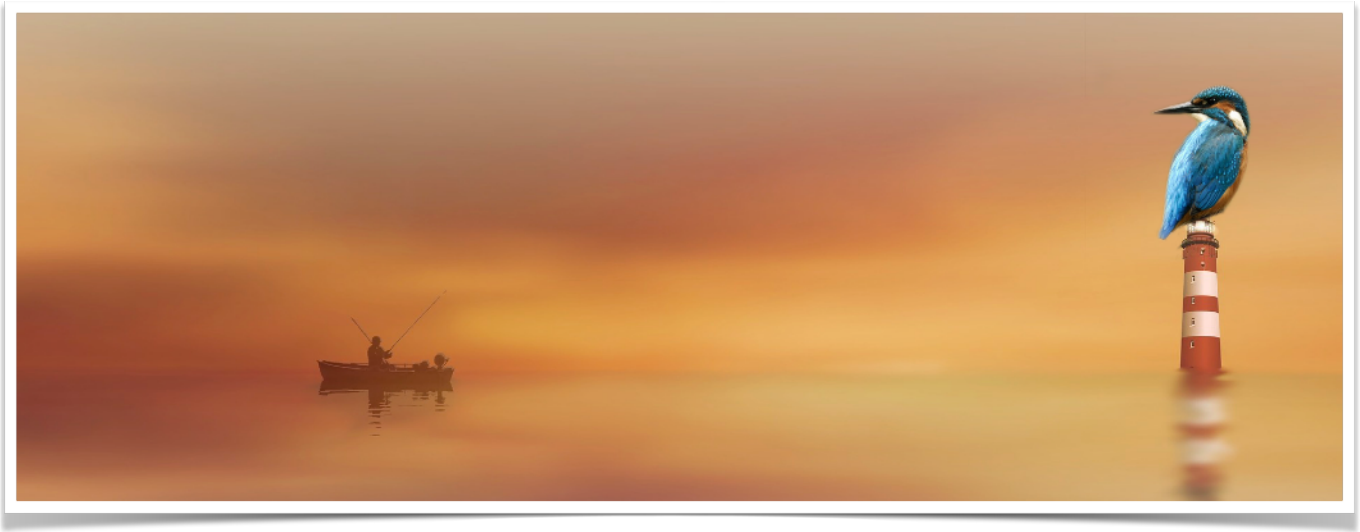

Le Chiapas, suite.

L'AUTO GOUVERNEMENT ET L'AUTONOMIE DEMOCRATIQUE

(Cf., EZLN, Cuadernos de texto de primer grado del curso "La Libertad según l@s zapatistas", s.l., 2013, 4 volumes : Gobierno autónomo I ; Gobierno autónomo II ; Resistencia autónoma ; Participación de las mujeres en el gobierno autónomo. URL version française : ztrad.toile-libre.org/)

Rappelons encore que l'autonomie du Chiapas n'aurait jamais pu exister sans une organisation politico-militaire. Ceci dit, il faut aussi savoir que le peuple avait décidé unanimement que les organisateurs du système armé ne pourraient pas, de ce fait, assumer des charges dans les différents niveaux de l'autonomie. Les organisateurs de la défense seraient au strict service du peuple qui prend lui-même les armes en cas de besoin. Mais les organisateurs resteraient dans la clandestinité et veilleraient en permanence au danger éventuel. Ils se tiendraient prêts à intervenir, c'est-à-dire, à penser la stratégie militaire et à lancer un signal de mobilisation qui en quelques heures lèverait une armée de plusieurs centaines de milliers de personnes préparées à ce genre de mobilisation instantanée : l'armement et les munitions étant déjà entre les mains de chacun des membres des collectifs de la communauté autonome, comme cela est aussi le cas pour les citoyens suisses en âge de mobilisation éventuelle. Chaque « caracol » ou village sait comment et où il doit investir les lieux de la résistance armée…

Les cahiers de l'Escuelita zapatista, admettent que les commandants jouent un rôle d'orientation auprès des conseils autonomes, ce qui est notamment lié au fait que les choix politiques de l'EZLN se décident logiquement au sein de ses instances. Ainsi, si l'affirmation de l'autonomie est un processus, c'est aussi parce que la dynamique de la direction politico-militaire de l'EZLN, restitue aux membres civils de l'organisation zapatiste le pouvoir qui lui a été confié dans un premier temps et qui est toujours relatif aux décisions du peuple. L'organisation armée dépend entièrement des décisions des conseils autonomes des régions : l'organisation armée n'est pas un pouvoir elle est une instance au service du peuple et qui obéit au peuple.

Au Chiapas c'est le peuple qui commande et c'est l'Etat qui obéit : le principe réel de la démocratie.

La Rubrique du Malin Pêcheur

Une politique sans Etat n'est pas nécessairement destinée à s'enfermer dans un « localisme » limité, ni dans l'idéalisme d'un pur horizontalisme social. Tout en revendiquant son caractère territorialisé et son inscription dans les espaces concrets de la vie collective, l'autonomie témoigne de l'articulation de trois échelles spatiales distinctes. Et rien n'interdit de penser que l'expérience puisse se poursuivre, par l'invention de nouvelles formes de coordination à des échelles plus amples, sans pour autant remettre en cause le primat des lieux concrets de vie. On notera aussi que les modes d'organisation adoptés à chaque échelle présentent de notables différences : les formes de délégation sont distinctes et doivent, à chaque niveau, répondre à des difficultés spécifiques.

On ne peut pas se contenter de faire une pure lecture "horizontaliste" de l'autonomie, qui donnerait un primat absolu des assemblées et une égale participation de tous aux processus d'élaboration des décisions. Certes, le peuple qui commande et l'Etat qui obéit exclut toute idée d'exercice d'un "pouvoir-sur" qui caractérise le rôle joué par les appareils d'État, en tant que processus de dessaisissement de la puissance collective au bénéfice de l'appareil bureaucratique et de ses "experts" en chose publique et politique.

Le rapport gouvernement/peuple est donc énoncé en termes de commandement/obéissance : le gouvernement ne peut diriger que dans la mesure où il obéit à la volonté exprimée par les communautés.

"Il y a des moments où le peuple dirige (manda) et le gouvernement obéit ; il y a des moments où le peuple obéit et le gouvernement dirige (manda)". Mais l'un ne va pas sans l'autre : il s'agit d'une réciprocité permanente. Le gouvernement obéit, parce qu'il doit consulter et faire ce que demande le peuple.

Le gouvernement commande parce qu'il doit appliquer et faire respecter ce qui a été décidé au terme de la délibération collective. Si, à cause du danger imminent, il n'y a pas le temps de délibérer, dans ce cas ce sont les organisateurs de la défense qui prennent l'initiative de la mobilisation immédiate. Mais les organisateurs vont devoir légitimer leur initiative auprès du Conseil de bon gouvernement.

Les autorités ont un devoir de vigilance, d'initiative et d'impulsion. L'autorité va en avant, elle oriente et impulse ; mais elle ne décide pas, ni n'impose ; c'est le peuple qui décide. La capacité de décider réside pour l'essentiel dans les assemblées, en leurs différents niveaux et pour les autres situations, à ceux qui assument une charge, de manière rotative et révocable.
A ceux-là, on reconnaît un rôle spécial d'initiative et d'impulsion, comme médiation entre la collectivité et sa capacité d'auto-gouvernement.

L'autorité est sans autoritarisme qui, sans imposition, implique toutefois un rôle d'impulsion et de pivot permettant d'intensifier la puissance d'agir collective.

La Rubrique du Malin Pêcheur

Il ne s'agit donc ni d'un véritable pouvoir-sur, ni d'une parfaite horizontalité, qui court le risque de se dissoudre par manque d'initiatives ou de capacité à les concrétiser.

Pour la distinction entre pouvoir-sur et pouvoir-faire, autrement dit, entre pouvoir et puissance, voir Holloway John, Changer le monde sans prendre le pouvoir. Le sens de la révolution aujourd'hui, Paris-Montréal, Syllepses-Lux, 2007.

Mais, la question intéressante n'est pas tellement de savoir ce qui oppose la démocratie représentative et la démocratie directe, ou participative, il s'agit plutôt de comprendre ce qui articule réellement le rôle des autorités, celui des assemblées de délégués, au niveau de la commune et de la zone, et celui des assemblées communautaires.

Dans nos régimes dit "représentatifs", les formes classiques de la représentation parlementaire entraînent l'absence effective du représenté, parce que les parlementaires se sont appropriés un pouvoir que personne ne leur a donné : cette situation a été décidée sans l'avis du peuple depuis que les Jacobins s'étaient imposés au Parlement révolutionnaire, parce que les gens du peuple étaient encore souvent illettrés. Il est clair que cette réalité n'est plus d'actualité, car le peuple est souvent plus cultivé, formé, connaissant que ses "représentants" !

Le modèle démocratique du Chiapas réduit considérablement la dissociation entre gouvernants et gouvernés.

Les mandats doivent être courts, non renouvelables et révocables à tout moment ; une absence de personnalisation et exercice collégial des charges ; un contrôle par d'autres instances ; une concentration limitée de la capacité d'élaboration des décisions, largement partagée avec les assemblées ; une éthique du collectif et un art développé de l'écoute. La dé-spécialisation ou déprofessionnalisation des tâches politiques qui, au lieu d'être accaparées par un groupe particulier, politique, caste, économistes financiers, personnalités connues, les "élites" se revendiquant comme telles... doit faire l'objet d'une circulation aussi généralisée que possible : *"nous devons tous, à notre tour, être gouvernement*".

Les délégués vont donc représenter une autorité élue qui n'en sait pas plus que les autres ! Cette condition du gouvernement doit être pleinement acceptée et dans l'expérience on s'aperçoit que la conscience des personnes est ce qui garantit la bonne marche du collectif, la conscience étant au final la véritable compétence de toute personne humaine.

"Une autre condition, non moins décisive, tient au fait d'empêcher que le mode de vie de ceux qui exercent temporairement une charge ne se dissocie de celui de tous les autres. C'est la raison pour laquelle, tout en étant élus pour des mandats de deux ou trois ans, les membres des conseils de bon gouvernement (situés dans les centres régionaux, les caracoles, dont les villages peuvent se trouver fort éloignés) accomplissent leur tâche

par rotation, en se relayant par périodes de 10 à 15 jours, ce qui leur permet de ne pas interrompre trop longtemps leurs activités habituelles et de continuer à s'occuper de leurs familles et de leurs terres. C'est une condition jugée indispensable pour garantir la non-spécialisation des tâches politiques et pour éviter que ne réapparaisse une séparation entre l'univers commun et la manière de vivre de ceux qui, fut-ce pour un temps bref et de manière très circonscrite, assument un rôle particulier dans l'organisation de la vie collective. »

(Cf., Baschet Jérôme, La rébellion zapatiste. Insurrection indienne et résistance planétaire, Paris, Flammarion, « Champs », 2019).

"Adieux au capitalisme. Autonomie, société du bien vivre et multiplicité des mondes", Paris, La Découverte, 2016.

« Autonomie, indianité et anticapitalisme : l'expérience zapatiste », in Les Amériques indiennes face au néolibéralisme, Actuel Marx, n° 56, 2014, p. 23-39.)

Les personnes réellement démocrates savent que l'autonomie est une chose qu'il faut créer en permanence, c'est quelque chose qui n'est jamais fini, qui est en réalisation permanente, jamais achevée. Dire le contraire ferait d'une telle déclaration la mort même de l'autonomie. Etre conscient que l'autonomie n'a pas de fin, s'avère absolument vital.

Accepter l'impossibilité d'une réalisation achevée de l'autonomie est ce qui prémunit les personnes contre le risque d'une pensée sectaire, d'une utopie normative, dogmatique, qui prétendrait à une sorte de perfection de principes définis par un préalable théorique et abstrait. Il est indispensable d'admettre qu'il ne peut exister de réalité collective idéale et entièrement préservée des risques de conflit. On ne saurait écarter, des contradictions possibles entre les devenirs de différentes communes, des risques d'incompréhension entre des collectifs culturellement diversifiés, interagissant au sein d'un monde fait de multiples mondes. Une vigilance est nécessaire quant au risque qui reste permanent de voir surgir une séparation entre gouvernants et gouvernés. L'autonomie implique une très grande responsabilité et une très grande exigence : c'est l'exigence de la liberté !

Les formes d'organisation collective doivent toujours rester fluides. Les pratiques ne doivent jamais cesser de se modifier pour répondre aux difficultés rencontrées en cours de route. Pour se limiter à quelques points mineurs, au conseil de bon gouvernement de La Realidad, (c'est le nom d'un secteur) les représentants de chaque commune se relaient en deux « tours » de 15 jours chacun ; à Oventik, en trois « tours » d'une semaine (Gobierno autónomo I,). À La Realidad, les membres du conseil étaient d'abord 8, puis 12, puis 24. Dans une première phase, les membres des conseils de bon gouvernement étaient également membres du conseil de leur commune ;

puis, la conjonction de ces deux charges s'étant avérée trop lourde, elles ont ensuite été dissociées. La manière d'associer les divers domaines de l'autonomie (éducation, santé, agro-écologie, justice etc.) aux conseils de bon gouvernement s'est également modifiée.

L'autonomie est aussi une politique de la multiplicité. L'autonomie part des situations concrètes et de leurs particularités. Ainsi, il n'existe pas de forme unique du gouvernement autonome zapatiste. Non seulement ses modalités ne cessent de se modifier, mais elles diffèrent d'une commune à l'autre, d'un caracol à l'autre. Surtout, la construction de l'autonomie n'est pas l'application de recettes préétablies : il n'y a pas une formule qui pourrait s'imposer aux autres, parce qu'elle marcherait bien dans un contexte. Il s'agit plutôt de chercher comment apporter des solutions spécifiques et concrètes aux problèmes, à mesure qu'ils se présentent dans un lieu spécifique : « tout ce que nous faisons est un pas ; il faut voir si cela fonctionne et, sinon, il faut le changer ».

Il n'y a jamais UNE solution à un problème général, mais plutôt une multiplicité d'options toujours en devenir, inscrites dans la diversité des situations concrètes auxquelles les autonomies ont à faire face.

C'est la raison pour laquelle un Etat centralisé ne peut jamais être au service du bien commun, des intérêts des citoyens, et c'est aussi pour cette raison qu'il décide toujours d'imposer sa loi au lieu d'être à l'écoute et au service du peuple, parce que la logique de la centralisation l'en empêche radicalement.

Un Etat centralisé est anachronique avec l'objectif visé, il est incompatible avec la mission qu'il prétend remplir.

Un exemple parmi beaucoup d'autres concerne le système de prêt en monnaie sociale libre, à très faible taux d'intérêt. Il y a parfois des situations dans lesquelles l'emprunteur ne peut pas respecter ses engagements de remboursement : la façon de tenir compte de la particularité de chaque cas, peut aller jusqu'à annuler la dette, lorsque le remboursement a été manifestement jugé impossible, pour toutes les raisons qui auront été examinées, une à une. Cet exemple montre que c'est l'humain d'abord, tout le contraire de l'application rigide de normes, de lois s'appliquant indistinctement à tous et de règlements figés qui n'hésitent pas à broyer les personnes au nom d'un totalitarisme gouvernemental et financier centralisé, jacobin, comme c'est le cas dans nos sociétés ultra libérales soumises au dictat suprême de l'argent (Gobierno autónomo II, op. cit.).

A suivre

Jean-Yves Jézéquel ■